



Madame, Monsieur,

Après une longue période de confinement pendant laquelle toutes les activités dites non essentielles ont été suspendues, la vie sociale et économique reprend progressivement ses droits. Cette période aura malheureusement des conséquences pour nombre de salariés et leurs entreprises.

Cela aura aussi des répercussions sur le budget de la commune qui a dû engager des dépenses supplémentaires. Nous subissons ainsi les baisses importantes de recettes des services (crèche, cantines, centre de loisirs...). A cela il faut ajouter une baisse des ressources de fiscalité indirecte. Actuellement, on évalue à 200 000 € l'impact sur les finances de la commune.

C'est dans ces moments que l'on mesure les bienfaits d'une gestion prudente des deniers communaux et de ne pas avoir cédé aux sirènes de certains qui souhaitaient nous engager dans des excès de dépenses et d'endettement...

La vie communale reprend progressivement ses droits : Les enfants ont pu terminer leur année scolaire et dire au revoir à leurs enseignants.

Nous avons tenu à maintenir la cérémonie de remise des dictionnaires pour les CM2 qui constitue un rituel de passage et leur permet de garder en souvenir cet ouvrage personnalisé avec la photo de classe. Nous leur souhaitons une première année studieuse au collège et tous nos vœux de réussite.

Nous avons accueilli les bébés de ce premier semestre avec la remise d'un « chèque naissance » et nous avons accueilli également les nouveaux habitants. Le centre de loisirs reprend ses activités et accueillera les enfants cet été dans des conditions optimales.

Autant de moments de partages et de rencontres qui donnent du baume au cœur après cette triste période de confinement.

Le conseil municipal a rattrapé le temps perdu et voté enfin son budget. Un budget de fonctionnement prudent afin de faire face à la crise du Covid-19 et d'éventuels imprévus à venir.

Un budget d'investissement conséquent de plus de 2,8 millions d'Euros - sans emprunt - dont on retiendra les plus gros investissements qui sont d'une part le comblement des cavités rue K. Marx, et d'autre part, placée sous le signe du développement durable, l'isolation thermique complète de l'école primaire Paul Langevin pour près d'1 million d'euros.

Cela permettra de faire baisser la facture énergétique dans un bâtiment qui coûte plus de 30.000 Euros de chauffage/an. Cela améliorera également le confort des enfants.

Nous avons aussi décidé un programme important de renouvellement des éclairages publics par du LED afin de réduire les consommations et à terme de pouvoir moduler l'intensité lumineuse la nuit tout en maintenant un éclairage sécurisant.

Enfin, je vous donne rendez-vous le 13 juillet au soir pour le défilé aux lampions qui nous mènera au son de la fanfare jusqu'au feu d'artifice tiré dans les marais. Et n'oublions pas la cérémonie officielle le 14 juillet à 11h00 sur la place.

A toutes et à tous je vous souhaite des vacances reposantes.

*Votre Maire,
Jean-Claude RENAUX*

Marquage au sol



Un marquage au sol a été réalisé sur la place du Général Leclerc par l'entreprise Signature, le mercredi 17 et jeudi 18 juin. Ce dernier plus visible permet d'optimiser le nombre de voitures en stationnement.

Nouveaux-nés



Le 23 juin, la commune a offert aux mamans un chèque naissance et un bouquet de fleurs. Camon est aujourd'hui très prisée par les jeunes parents, une attractivité due, entre autres, aux nombreux services qui leurs sont proposés.

Remise des dictionnaires



Le 25 juin, après un discours de Monsieur PIOT, Adjoint à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, les CM2 des écoles se sont vus remettre un dictionnaire. Cette Cérémonie ancrée dans le temps constitue un repère pour les familles.

Nouveaux arrivants



Le 26 juin les nouveaux arrivants ont été accueillis par leurs élus, c'est un moment de rencontres et d'échanges importants pour que nos nouveaux concitoyens s'approprient leurs communes.

Les Cavités

Initialement prévu fin mars, le chantier de comblement des cavités souterraines de la Rue Karl Marx a débuté le 8 juin dernier, il doit se prolonger jusqu'en septembre afin d'éliminer définitivement tout risque dans la zone. Les 3 riverains concernés ayant délégué la maîtrise d'ouvrage de l'opération à la commune, d'importantes économies d'échelle ont pu être réalisées. Il n'en reste pas moins que ce chantier est un projet d'investissement d'une valeur globale de 426.880,80€ TTC. Fort heureusement, les fonds Européens du FEDER ont pu être mobilisés (50% du coût HT de l'opération) grâce à la mobilisation des services du Conseil Régional des Hauts-de-France. L'Etat participe également à hauteur de 13.9% du montant HT de cette opération via le fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs.



4 & 5 septembre

Organisé par la Municipalité de Camon avec le concours des Associations locales, de l'Espace Culturel Nymphéa

Vendredi 4 septembre 18 heures 30 :

Inauguration du Forum des associations et ouverture des stands des associations avec aubade de la Fanfare l'Hortillonne

Samedi 5 Septembre de 10 à 19 heures :

Ouverture du Salon, information des associations sur leurs activités tout au long de la journée dans les différents stands
Buvette et restauration sur place

Samedi après-midi :

Démonstration de Country, de sophrologie avec l'association « les petits poids ça Bouscule Terrible »

Une vie associative riche et variée anime notre commune. Il faut souligner ici le rôle essentiel de tous les bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences au service de ces associations. Inviter à la rencontre, éveiller des talents, tel est le but de ce Forum des associations.

Les associations présentes :

- L'US Camon Football
- L'US Camon Athlétisme
- Le Tennis Club
- Le Comité de la Somme de Hand-Ball
- L'US Camon Cyclisme
- La Fanfare l'Hortillonne
- L'UNRPA
- Chasse en plaine
- Les chasseurs de gibier d'eau
- La Société de Pêche « Chés Cafouilleux »
- Le Cercle Colombophile Amiénois
- La FCPE (parents d'élèves)
- L'APEI (parents d'élèves)
- Le Comité de la Fête des Hortillonnages
- Alcool Écoute Joie et Santé
- Le Groupement Philatélique Picard
- Les Virades de l'Espoir
- La crèche « Les Caminous »
- Le Camon Country Club
- Le Secours Populaire antenne Camon / Rivery
- Club des supporters de l'US Camon Football
- Club des Echecs
- Camon Modélisme
- Les petits poids ça Bouscule Terrible
- Xing-mouvement Harmonie

L'école de musique Harmonia

Renseignements et présentation de l'école
Le calendrier scolaire s'applique également à l'école de Musique.

- Modern Jazz
- Judo
- Self défense
- Gymnastique, step, aérobic, fitness

L'espace Nymphéa propose diverses activités au centre culturel :

- Arts plastiques (dessin, peinture...)
- Atelier découverte de la gravure (à partir de 8 ans, ados et adultes)
- Atelier céramique
- Atelier sculpture

Activités salle Jean Moulin :

- Hip-hop
- Danse classique (cours de pointe, cours de danse, éveil corporel, initiation...)
- Danse Tango
- Cours de Kung Fu - Wushu - Sanda - Taïchi chuan

Nouveaux logements et commerces

Vous avez pu remarquer les travaux de démolition d'une maison place du Général Leclerc.

Une opération de 6 logements et de deux cellules commerciales va voir le jour sur cette emprise libérée.

La société GASPHOUD (investisseurs locaux) a fait l'acquisition du foncier il y a plus de deux ans afin d'y construire cinq appartements T 3 et un T 2 accessibles par ascenseur et destinés à la vente. L'objectif des promoteurs de ce projet est d'offrir des logements en cœur de ville de qualité et accessibles également aux personnes à mobilité réduite ou vieillissantes désirant rester dans le village.

Mais également d'étoffer l'offre commerciale de proximité avec deux locaux parmi lesquels il est recherché un commerce alimentaire de détail.

Bien entendu cette opération, limitée à une hauteur R+2, est conforme aux règles nationales et locales d'urbanisme. Le permis ayant été délivré en 2019. Cela répond aux recommandations environnementales de l'Etat de privilégier les constructions dans l'enveloppe urbaine.

Alors que bien des villages ont peine à préserver leurs commerces, nous pouvons nous réjouir que l'attractivité de notre commune et de son centre-bourg attire des investisseurs.



Action Sociale



Chaque année, l'été s'accompagne de périodes de fortes chaleurs, facteurs de risques pour les plus fragiles. Nous invitons dès à présent, les seniors de plus de 65 ans, les moins de 65 ans inaptes au travail et les personnes en situation de handicap à se faire recenser en cas de déclenchement d'une alerte canicule auprès du CCAS.

L'inscription sur le registre du CCAS permettra un contact régulier (téléphone, visite) lors du déclenchement du plan canicule.

N'hésitez pas à contacter le CCAS au 03.22.49.65.72 et ou à télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la commune www.camon.fr.



Festival International de Jardins



Rendez-vous annuel incontournable, le Festival international de jardins Hortillonnages Amiens 2020 fête sa 11^{ème} édition du 14 juillet au 18 octobre sous le signe du changement climatique et du manger sain.

Un parcours ponctué d'une cinquantaine d'installations, de jardins imaginés et produits par de jeunes artistes-paysagistes, architectes et plasticiens, attachés à la protection et à la valorisation des milieux naturels comme les jardins flottants amiénois.

La vocation du festival est aussi de susciter des pistes de réflexion liées aux problématiques du monde contemporain : comment préserver nos ressources naturelles et faire évoluer nos modes de consommation alimentaires ? Quels sont les modèles agricoles à privilégier ? Quelle est la place de la nature en ville et de l'homme dans la nature ?

Au fil des 10 éditions, 150 œuvres ont été réalisées par 245 paysagistes, plasticiens et architectes ; elles ont été appréciées par plus de 400.000 visiteurs. Une grande nouveauté cette année un ponton d'accueil flottant sur le site du Port à fumier.

EN BARQUE :

A Camon, louez une barque au Port à fumier, 35 rue Roger Allou (au niveau du parking), pour naviguer vers les différentes parcelles investies autour de l'étang de Clermont pour un parcours d'ilôts de 2h30.

⇒ Accueil île aux Fagots

- Du 14 juillet au 31 août du mardi au vendredi, de 13h00 à 19h00 / du samedi au dimanche, de 10h00 à 19h00
- Du 1er septembre au 18 octobre, mercredi, jeudi, vendredi de 13h00 à 19h00 / samedi et dimanche de 10h à 19h

Privilégiez les réservations des barques sur le site internet sur www.artetjardins-hdf.com.

ou +33(0)6 78 53 55 92 (si pas d'internet)

⇒ Tarifs location barques

19€/ 1-2 pers 24€ / 3-4 pers 29€ / 5-6 pers
Gratuit / enfants - de 3 ans

+redevance ASCO (association syndicale des canaux d'Hortillonnages) 1€ / 11 ans et + 0.50€ / 3-10 ans / à régler sur place.

A PIED :

A Amiens, accédez par le chemin de halage à l'île aux Fagots et à la presqu'île Robinson ou par le chemin du Malaquis à l'étang de Rivery. Et n'oubliez pas votre pique-nique, détente assurée !

⇒ Accueil chemin du Halage

- Du 14 juillet au 31 août :
Mardi au dimanche, 12h30 – 19h00
- Du 01 septembre au 18 octobre :
Mardi au dimanche, 13h30 – 19h00



Les locations de barque sont autorisées pour les foyers ou les familles avec port du masque obligatoire et passage à la borne de gel hydro-alcoolique. La désinfection des barques, des rames, des moteurs et des gilets de sauvetage est effectuée à chaque rotation. Les départs sont échelonnés pour éviter le croisement du public sur le ponton d'accueil qui comporte une entrée et une sortie distinctes.

Cliink® est le premier programme de récompense du geste de tri en France ! Composé d'un site internet et d'une application mobile ou d'une carte sans contact, c'est l'outil indispensable pour recycler ses déchets quotidiens tout en remportant des cadeaux. Non seulement vous êtes récompensés pour votre geste citoyen en ayant accès à des offres exclusives, mais il présente de nombreux avantages car il propose des solutions gagnantes à tous les acteurs de la chaîne de tri.

La métropole a donc équipé trois sites de collecte sur la commune :

- chemin des prêtres, rue du Huit Mai et Rue Robert Briaux (en cours d'installation)

Et les commerçants participants pour l'instant à l'opération sont :

- Culture Vélo, La Gourmandine et Fleurs Ambiance



1 JE TROUVE UN CONTENEUR PRÈS DE CHEZ MOI

Après m'être inscrit, je consulte la carte pour localiser le conteneur le plus proche.

2 JE M'IDENTIFIE ET ME CONNECTE

Grâce à mon smartphone ou à ma carte magnétique, rien n'est plus simple que de me connecter au conteneur intelligent. Avec Cliink, il me reconnaît et m'accompagne tout au long du recyclage. C'est rapide et pratique !

3 JE JETTE MES DÉCHETS

Je veille à répartir correctement mes déchets dans les différents conteneurs. Trier oui, mais trier bien !

4 JE CONSULTE MES POINTS

Doté d'un capteur, le système identifie mes déchets et me récompense automatiquement en me délivrant des points : je trie un maximum pour avoir le plus de points possible. À tout moment, je retrouve le décompte de mes points ou sur l'application mobile.

5 J'ÉCHANGE MES POINTS POUR PROFITER D'UNE OFFRE CLIINK

Je trouve une offre près de chez moi et j'échange mes points cumulés contre celle qui me tente le plus ! Si je le souhaite, je peux aussi donner à une association caritative. C'est écolo, rapide, et ça ne me coûte pas un radis !



Citoyen à l'honneur



M. CATEL DOBEL vient d'assister à son dernier Conseil d'école en tant que DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale). Cet héritier des hussards de la République a œuvré à la promotion de l'école publique, à l'intérêt des enfants et à la défense des principes républicains d'émancipations : Citoyenneté, Laïcité et Liberté. Humaniste, il s'est occupé des esprits, mais aussi des corps en étant président du club d'athlétisme de Camon. A l'issue du Conseil d'école il s'est vu remettre la médaille de la ville par Jean-Claude RENAUX, Maire de CAMON et la Médaille du Département par Jean-Louis PIOT, Conseiller Départemental. Planté à sa demande, l'arbre de la laïcité symbolise son engagement au service des autres.

Etat-Civil

NAISSANCES :

Paola DUBOIS GARDONI
Léonie HURBIN BOUFFLET
Jade PHILIPSON
Roxane FAUTRELLE
Emma GUEGAIN
Augustin DOYEN
Cayden PAGE
Victoria PETIT
Raphaël DUEZ
Dayana BOURGEUS
Zaïna GAPENNE
Nolann VAUGEOIS
Capucine TRÉBOUTE
Aksel LEDIEN WOCHOL



DÉCÈS :

LEROY Marcel
CLABAUT née BOCLET Nicole
TELLIER née PLANGER Mauricette
GOUTHÉRAUD née LAURENT Yvette
QUILLIER Henri
ROBILLARD née MONARD Colette
GORLIER née LANGUEBIEN Simonne
DOBENESQUE née LAGOUGE Jocelyne
HARLAUX Jean
CAPRON née MENARD Monique
FOURNIER née RODELET Marie-Christine
FOURNIER Jean
LAGOUGE André
PETIT née ROGER Michelle
COLLART Nadia
ANDRÉ Gérard



MARIAGES :

Adrien FURNARI & Amelie NAHRSTEDT
mariés le 5 juin 2020 par Jean-Claude RENAUX



BAPTEMES CIVILS :

Valentine DEVAUCHELLE baptisée le 25 janvier
par Jean-Claude RENAUX
CARTELLLE Lucas baptisé le 22 février
par Jean-Claude RENAUX



Vivre CAMON

Ce qu'il faut savoir

Fête Nationale



Nous organisons dans le respect du protocole sanitaire la fête Nationale à l'espace Gaston Gambier (mise à disposition de masques, mesures de distanciation...).

- Rassemblement le lundi 13 juillet pour la retraite aux flambeaux sur la place de la Mairie suivi du feu d'artifice à 22h.
- Dépôt de gerbe aux monuments aux morts, le 14 juillet à 11h00.

Baignade interdite



La baignade dans la Somme et les étangs de Camon est interdite. Il est également interdit de plonger des deux ponts qui enjambent la Somme.
« AR 2005/08/005 ».

Déchets Canins

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien, de procéder immédiatement par les moyens appropriés au ramassage des déjections que tout animal abandonne sur toute partie de la voie publique, sur les trottoirs, les espaces verts et les jardins d'enfants. Des sacs sont à disposition à l'accueil de la Mairie



Expression de l'opposition

Merci ! Cette nouvelle mandature est marquée par un changement : l'expression d'une opposition constructive et exigeante dans notre ville. Je remercie ici tous les électeurs qui ont voté pour nous, et les 26 « aventuriers » qui m'ont accompagné. Ce scrutin a été marqué par une abstention record, nous devons ainsi nous mobiliser de manière concrète pour répondre à vos attentes. Nos ambitions pour ces 6 années : être présent à vos côtés pour faire bouger notre ville ! Ensemble, Bougeons Camon !

Loïc FOLLÉAT

VIVRE CAMON
Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon



Un écrivain parmi nos concitoyens M. Eudes BOUASSA a publié son premier livre. Ce livre présente l'histoire d'une aventure profane à travers la vie et à travers le monde.



HORIZON
QSE



Mélanie DUBREMETZ
Gérante-IPRP*

Audit / Accompagnement / Formation / Service externalisé
Qualité Hygiène Sécurité Environnement

06 78 40 95 99 - melanie.dubremetz@horizonqse.fr
www.horizonqse.fr

*Intervenant en Prévention des Risques Professionnels



19 août 2020 : Collecte de sang au Pôle Culturel Jean Cayeux de 15h00 à 18h30 sur rendez-vous sur le site de l'EFS

20 septembre : journée du Patrimoine :

- visite de l'église (entrée gratuite) de 14h00 à 17h00
- exposition de photos de Yan Arthus BERTRAND
- des extraits de l'encyclique du pape François "Laudato Si" sur le respect de la Création.

26 & 27 septembre 2020 : Les Virades de l'Espoir : randonnées le samedi et festivités à l'espace Gaston Gambier le dimanche

Mairie de CAMON
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

